

8 mars 2008

C'EST LA BANNIÈRE DE L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES FEMMES QUE LA FTQ – ET TOUS LES AUTRES GROUPES MEMBRES DU COLLECTIF 8 MARS – A CHOISI DE PORTER CETTE ANNÉE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES.

Ce 8 mars, nous visons des solutions concrètes et réalisables à court terme pour améliorer l'autonomie économique des travailleuses de tous âges et progresser sur le chemin de l'égalité.

À l'Université de Sherbrooke :

L'événement sera souligné

LE MERCREDI 12 MARS 2008
sur les trois campus
de 8 h à 9 h 30

- ▶ **Sur le campus principal** - au Centre culturel - Foyer côté Mont Orford
- ▶ **Sur le campus FMSS** - Amphithéâtre du 6^e étage (à partir de 8 h 30 seulement)
- ▶ **Campus de Longueuil** - local 532, Tour Ouest

Conférencière invitée : Mme Lucie Gauthier, responsable du nouveau programme « pairs aidants »

Dans ce numéro :	
Mot du président	2
Unité 98—Recherche	3
Congé de décès	3
Changements de statuts ou de cap ?...	4
Programme de bourses d'études SEESUS	4
Le stationnement du CHUS... encore !	5
Des nouvelles du Conseil syndical	6
Poursuite de la collecte des mauvaises ...	6
Besoin d'argent ?	7
Banque Laurentienne COMPLICITÉ	7
Échanges de renseignements	8
Des trucs au quotidien...	8
Contre la privatisation du système de santé	8
Retour sur le party de Noël du SEESUS	8
ALERTE aux renseignements !	9
Mouvement de personnel	9-10



MOT DU PRÉSIDENT

Voici notre premier numéro du journal *Le Point d'appui* depuis la période des fêtes, période qui nous a permis de reprendre notre souffle, et c'est avec conviction que nous avons repris le travail.

Pour bien commencer l'année 2008, nous avons reçu la décision de l'arbitre Huguette Gagnon qui OR-DONNE à l'Université de verser le 2 % aux échelles de classification et aux primes pour le mois de janvier, février et mars de l'année 2006, de même que les intérêts. Cette décision a été rendue à la suite d'un grief que vous avons déposé pour contester le fait que l'Université avait versé ces augmentations au 1^{er} avril 2006, et non au 1^{er} janvier tel que stipulé à la convention collective. Cependant, l'Université a décidé de contester cette décision, question d'améliorer les relations de travail.

Les dossiers sur lesquels nous mettons une grande partie de nos énergies avant les fêtes n'ont pour la plupart pas connu de dénouement satisfaisant. Pensons aux dossiers d'intégration 2005 (infirmières, système de promotion, intégration des techniciennes et techniciens et des personnes salariées temporaires), au dossier de la réouverture salariale de l'unité 74 ou encore à la négociation de l'unité 98— personnel de recherche.

Le 17 janvier dernier, lors de la Fête de la rentrée, le recteur et moi avons convenu de nous reparler de tous ces dossiers. M. Béchard semblait confiant que des solutions étaient possibles dans plusieurs de ces dossiers. Il a même ajouté qu'à son avis, nous pourrions régler le dossier de la négociation de la recherche en quelques semaines de négociations. Le 27 février dernier, j'ai reçu un appel de M. Béchard qui m'a informé qu'il avait retiré certains dossiers à M. Desclos, vice-recteur à la communauté universitaire, pour qu'il puisse se consacrer de façon plus active aux dossiers du SEESUS. Il m'a donné également l'assurance de me recontacter dans les prochaines semaines pour organiser une rencontre afin de faire le point.

Toujours en ce qui concerne le dossier de la négociation pour le personnel de recherche, nous avons soumis des dates de rencontres à l'Université. L'Université a sorti de sa retraite M. Jean-Pierre Rousseau qui a accepté une première rencontre qui devrait avoir lieu le 10 mars.

Un autre dossier perdure depuis plusieurs mois, soit celui du stationnement à la Faculté de médecine et des sciences de la santé. Les personnes qui y travaillent perdent un temps fou chaque jour pour se trouver une place de stationnement. Le 13 février dernier, dans une lettre envoyée à M. Alain Webster, vice-recteur à l'administration et au développement durable, nous dénonçons cette situation qui, aussi absurde que cela puisse paraître, a été instaurée avec l'intention de favoriser le développement durable et qui a plutôt l'effet contraire.

Ces dernières années, nous avons vécu plusieurs crises causées par des problèmes de stationnement. Lors des prochaines négociations, nous devons nous assurer que les problèmes de stationnement liés au travail soient bien circonscrits. Pensons à l'augmentation draconienne des coûts de stationnement, au stationnement pour nos membres qui travaillent sur le campus de Longueuil qui ont et auront à payer des coûts de stationnement faramineux, et ce, même avec un édifice qui sera la propriété de l'Université, et présentement à la pénurie de stationnement à la Faculté de médecine et des sciences de la santé.

Comme vous pouvez le constater, les problèmes ne manquent pas. Nous comptons plus que jamais sur votre appui pour dénoncer les abus et faire respecter nos droits les plus fondamentaux.

Au plaisir de vous informer!

Eric Bergeron



UNITÉ 98 - RECHERCHE

AIL...

Le 19 juin 2008, marquera le deuxième anniversaire de la fin de la convention collective de travail du personnel de soutien à la recherche de l'Université (unité 98).

Depuis 2007, quelques rencontres syndicales-patronales ont donné lieu à de l'exploration *philosophique de concertation* menant à des résultats nuls: aucune offre patronale de la part de la direction de l'Université, aucun mandat clair des explorateurs-négociateurs du Service des ressources humaines.

Pourtant, depuis 1989, troisième et dernier dépôt de demande d'accréditation pour le personnel de soutien de la recherche, nos propositions ont été les mêmes:

- harmonisation des conventions collectives de l'unité 98 et de l'unité 74;
- harmonisation des échelles de salaires de l'unité 98 avec l'unité 74.

Les cuisiniers aiment ajouter de l'*ail* dans leurs petits plats préférés. Défini comme condiment à l'odeur forte et saveur piquante, l'ail contribuerait aussi à réduire les risques de maladies cardiovasculaires et de certains cancers.

Dernièrement, l'Université a décidé de mettre de l'*ail* dans ses médias universitaires :

Feu *Sommets* et *Liaison* deviennent *UdeS* et en page couverture de *UdeS*, vol.1 No1, nous lisons le leitmotiv:

AIL

- **A**udace
- **I**nnovation
- **L**eadership

Présentement le SEESUS remarque l'absence d'**AIL** côté patronal dans la négociation de la recherche.

Pourtant les discours faisant état de la RECHERCHE à l'Université de Sherbrooke contiennent de l'**AIL** à nous donner mauvaise haleine:

« *L'Université de Sherbrooke 100 fois millionnaire....en redevances obtenues pour les découvertes de ses professeurs* »
(Liaison, 06 décembre 2007, no.9)

pour ne nommer que celle-là. Bravo et félicitations à toutes et tous.....mais.....

Mais le personnel de soutien de la recherche a besoin de plus d'**AIL** dans sa prochaine convention collective qui est échue depuis bientôt deux ans.

Le SEESUS apprécierait que l'employeur mette de l'**AIL** dans les conditions de travail de son personnel de recherche. Le SEESUS fait-il preuve de trop d'**Audace** d'**Innovation** de **Leadership** et d'initiative dans ses demandes syndicales aux yeux de l'Université de Sherbrooke ??

C'est le défi à relever en 2008 pour le personnel de recherche de l'Université de Sherbrooke et la direction de l'Université. Si l'employeur y met la volonté nécessaire, la nouvelle convention collective du personnel de soutien de la recherche peut se signer rapidement..... à condition que cette volonté s'agrèmente d'**AIL**!!

Ça contribuerait également à diminuer les risques de certains cancers dans les relations syndicales-patronales!...

Et Confucius, encore, nous fait ce cadeau: "*Sans principes communs, ce n'est pas la peine de discuter.*"

Syndicalement vôtre,

Robert Dumont

Lucie Chouinard

Membres du Comité de négociation — unité 98



CAPSULE D'INFORMATION



CONGÉS DE DÉCÈS

À la suite du refus du supérieur immédiat et d'une mauvaise interprétation du Service des ressources humaines, une personne salariée s'est vu refuser une journée de congé pour le décès de la tante de sa conjointe.

Nous avons pourtant entre les mains une jurisprudence qui date du 21 mars 1986 rendue par M^e Raynald Fréchette, qui déclare que les personnes salariées ont droit au congé prévu pour le décès de la tante ou de l'oncle du conjoint. Cette pratique vaut aussi pour les grands-parents du conjoint ou de la conjointe.

Nous invitons les personnes qui ont été lésées par une telle interprétation à communiquer avec le bureau du SEESUS et nous vous invitons également à contre-vérifier auprès du Syndicat ce genre d'information si vous doutez de l'interprétation de la partie patronale.

Changements de statuts ou de cap?

La pointe de l'iceberg

par Stéphane Caron

L'Université de Sherbrooke est en train de réviser ses statuts et ceci aura un impact fondamental sur sa gouvernance. Quel sera le premier impact pour le personnel de soutien ? Selon la proposition d'amendement 23.5 :

« Lors de l'élection des personnes visées à l'article 22.4, les membres de l'assemblée de l'Université s'assureront d'élire les personnes ayant, en fonction des besoins du mandat stratégique du conseil d'administration, les compétences ou expertises suivantes :

- une expertise liée à la gestion universitaire;
- une expérience de participation à une instance décisionnelle de l'Université. »¹

Trouvez-moi quelqu'un qui réponde à ces deux exigences parmi les membres du SEESUS ! Que nous réserve donc l'avenir?

En début d'année 2006, M. Béchard qui revenait alors d'une mission économique en Chine, nous faisait une belle métaphore en comparant l'Université à un grand navire. Continuons dans cette imagerie maritime... quand la première classe se prélassera dans les salles de bal grandioses à se féliciter d'être les maîtres du monde, nous, employées et employés de soutien, retournerons dans la salle des machines et continuerons à faire avancer le navire ! Ne sentez-vous pas la glace ?

¹ **Amendements proposés des statuts**, document pdf disponible en téléchargement sur le site de Consultation 2007, <http://pages.usherbrooke.ca/consultation2007/documents/Revision.pdf>, p.11.



PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES—SEESUS

Le 29 janvier dernier, l'Exécutif syndical a analysé les douze (12) demandes de bourses reçues au bureau du SEESUS pour la session d'automne 2007. Voici les personnes gagnantes des bourses au montant de 500 \$ chacune :

- Pour son **RENDEMENT ACADÉMIQUE**, la bourse a été remise à **M. Francis Caron**, étudiant au premier cycle en génie électrique, fils de Mme Marie-Reine Lefebvre de la Faculté de médecine et des sciences de la santé;
- Pour son **IMPLICATION SOCIALE**, une bourse a été remise à **Mme Myriam Corriveau**, étudiante en médecine, fille de M. Richard Corriveau du STI.
- Parmi toutes les demandes reçues, le nom de **Mme Audrey Asselin**, fille de Mme Sylvie Lavoie de la Faculté des sciences, a été tiré **AU HASARD**. Mme Asselin complète un baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé.

Félicitations aux personnes gagnantes et bonne chance dans la poursuite et la réussite de vos études.

Le programme de bourses d'études du SEESUS nous revient pour la session d'hiver. Trois (3) bourses d'études d'une valeur de 500 \$ chacune seront remises aux enfants des membres inscrits à temps complet à l'Université de Sherbrooke.

Conditions d'admissibilité :

Enfant à charge de moins de 25 ans, étudiant à temps complet à l'Université de Sherbrooke.

Critères de sélection :

Première bourse : caractère social (ex. : implication humanitaire);

Deuxième bourse : rendement académique à l'Université;

Troisième bourse : au hasard parmi les demandes reçues.

Comité de sélection :

Les membres de l'Exécutif syndical.

Date limite du concours :

Le vendredi 28 mars 2008

Vous devez fournir le nom du parent membre du Syndicat, le nom de l'enfant, l'attestation d'étude à l'Université de Sherbrooke, un relevé de notes et une copie officielle d'un document démontrant l'âge de l'enfant et nous l'expédier au bureau du Syndicat — local 230, Pavillon J.S. Bourque.

Le stationnement du CHUS... encore!

par Stéphane Caron



J'aimerais bien une bonne fois parler de dossiers où les choses aboutissent et où notre employeur prend ses responsabilités, mais ce ne sera vraisemblablement pas dans le dossier du stationnement des employées et employés de la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS).

Depuis 2006, nous vivons à la FMSS un changement important dans nos habitudes quotidiennes. On nous demande d'utiliser des moyens de transport alternatifs pour nous rendre au travail. Bien sûr personne n'est contre la vertu, sauf peut-être tous ceux et celles qui ont été persécutés ces derniers mois par des contraventions à outrance. Mais quelle est l'origine de cette polémique ? Il s'agit d'une décision prise par Mme Patricia Gauthier, directrice générale du CHUS, qui a décidé de régler les problèmes anticipés de stationnement dans son établissement en tentant de diminuer la demande de permis en augmentant les tarifs. Le but visé était d'augmenter le permis de stationnement de 70 \$ à 600 \$ par année, soit l'équivalent du prix d'une passe annuelle d'auto-bus. Et bien ! Le constat après deux ans est de dire que cette idée et les mesures adoptées sont un échec total.

Le seul et unique problème est que Mme Gauthier ne veut pas revenir sur sa décision et que pour elle, le problème de stationnement a été réglé. Que se passe-t-il donc ? Mme Gauthier, ne lisez-vous pas les deux rapports quotidiens qui vous sont envoyés par vos agents de sécurité et qui mentionnent qu'il manque de 150 à 200 places de stationnement ? Saviez-vous que le CMDP (Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens) a décidé de payer les contraventions de ses membres avec les budgets qui vont normalement en dons à la Fondation du CHUS ? Allez-vous nous dire que finalement c'est juste le monde ordinaire qui paye les contraventions ou est-ce que la bourgeoisie serait exempte du traitement de la masse ? Dans une lettre parue récemment dans *La Tribune*, le vice-doyen de la FMSS, M. Gilles Faust, mentionne que : «Les stationnements alternatifs sont inappropriés pour plusieurs professionnels et professeurs ». Les employées et employés sont aussi concernés M. Faust ! Depuis 2006, nous dénonçons le fait que l'Université de Sherbrooke a aussi une part de responsabilité dans ce dossier. L'Université de Sherbrooke loue des espaces au CHUS et est aussi propriétaire de bâtiments.

Que dire des différents prix en environnement qu'a gagnés le CHUS pour cette mesure durable ? Je demeure à six minutes de voiture du CHUS et pourtant je tourne en moyenne une quinzaine de minutes pour me trouver un espace de stationnement. Une voiture qui tourne au ralenti pollue plus; vous devriez réviser à la hausse vos soi-disant baisses d'émission de gaz à effets de serre engendrés par votre beau programme, car je croise beaucoup de monde dans le circuit Patricia Gauthier !

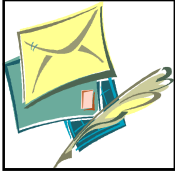
On accuse souvent le syndicat de ne rien faire pour tenter de régler la situation. J'ai personnellement tenté d'alerter les médias. Je ne me souviens pas d'une rencontre en Comité de relations de travail où je n'ai pas mentionné les problèmes de stationnement. Le syndicat s'est fait reprocher de seulement dénoncer cette situation et de ne pas tenter de suggérer des solutions. Alors voici quelques suggestions personnelles pour alléger le problème :

- Utilisation plus efficace des espaces de stationnements existants
 - Certaines rangées sont très larges inutilement
 - La signalisation est vraiment inefficace et même dangereuse
- Créer des espaces de stationnement réservés pour petits véhicules
- Construire des espaces de stationnement non pavés
- Construire une véritable piste cyclable pour rejoindre la zone urbaine

En ce qui concerne les espaces de stationnement alternatifs, et bien notre permis de stationnement général nous donne accès à un stationnement aux *Galleries 4 saisons*, mais malheureusement, après vérification auprès de la STS, notre carte d'employé de la FMSS ne nous donne pas accès à la navette gratuitement.

Mme Gauthier, veuillez régler cette situation ridicule et tenez ainsi compte de la demande réelle du site en fonction de son accessibilité.

Agrandissez le stationnement!



DES NOUVELLES DU CONSEIL SYNDICAL

Réunion du 30 janvier 2008

par Odile Couture

ÉLECTIONS SUR LES COMITÉS

Équité salariale : Charles Miquelon, F. éducation

Perfectionnement : Johanne Pinard, FMSS

Retour sur la dernière assemblée générale

Réactions et commentaires sont échangés en ce qui concerne le résultat du vote sur le fonds spécial de défense qui s'est déroulé en novembre dernier : 66 % pour, 33 % contre. Sur le terrain, ces résultats ont généré de la déception pour plusieurs, alors que d'autres ne voyaient pas la pertinence du moyen proposé, bien qu'ils soient en accord avec les revendications de leur exécutif et de leur conseil syndical.

Une chose est certaine : ce n'est pas parce que nous sommes à l'Université de Sherbrooke que nos conditions de travail, acquises au fil des négociations, sont intouchables. À chaque négociation, tout est à recommencer, rien n'est acquis. Croire uniquement en la bonne volonté de l'employeur est un leurre.

Négociations unité 74

Lors de la prochaine assemblée générale, il faudra nommer le comité de négociation afin de se préparer en vue de la prochaine période de négociations. La présente convention collective prend fin le 31 décembre 2008.

Budget 2007-2008

Le budget 2007-2008 a été présenté et adopté par l'ensemble des déléguées et délégués. On nous indique que notre santé financière est bonne. L'exécutif syndical aura comme objectif, entre autres, d'assurer une saine gestion et la transparence des dépenses.

Équité salariale

L'affichage des catégories d'emplois à prédominance féminine et à prédominance masculine a débuté avant Noël (voir le site du Service des ressources humaines : [www.usherbrooke.ca/srh/relations/syndicats/seesus/](http://www.usherbrooke.ca/srh/rerelations/syndicats/seesus/)). La prochaine étape consistera à recueillir toutes les informations pertinentes pour chaque catégorie d'emplois. Pour ce faire, un questionnaire sera transmis à des personnes ciblées, car le comité a choisi de procéder par échantillonnage.

POURSUITE DE LA COLLECTE DES MAUVAISES EXPÉRIENCES AVEC NOTRE ASSUREUR

Amorcée à l'automne, afin de constituer un dossier qui pourrait nous aider à dénoncer les pratiques arbitraires, injustes et harcelantes de notre assureur, cette collecte de mauvaises expériences n'a pas encore eu le succès espéré. Nous avons reçu peu de cas. Mais nous maintenons le cap et voici un exemple de cas pour le moins révélateur de l'attitude révoltante de l'assureur. Il s'agit d'un cas bien réel, seuls les noms ont été changés pour conserver l'anonymat de la victime.

« À la dernière parution du *Point d'appui*, on nous demandait si on avait eu des problèmes avec les assurances... et bien oui, je crois que depuis que nous sommes avec Desjardins, beaucoup de gens qui sont malades ont des problèmes avec les assurances. Le problème, c'est que selon Desjardins, tous nos médecins ne sont pas crédibles, ils demandent contre-expertise après contre-expertise, copie de dossiers, etc. Et comme vous savez que les médecins sont de plus en plus sollicités, ça devient très pénible de réussir à faire remplir tous ces formulaires toutes les semaines pour répondre aux demandes de notre assureur qui ne fait confiance qu'à ses médecins à lui, sans voir les patients...

Voici mon cas : Opération chirurgicale

- À la première rencontre, mon chirurgien m'informe que cette opération nécessite 12 semaines de convalescence (il a 30 ans d'expérience dans ce genre d'opération)
- Premier mois : pas de problème
- À 6 semaines : téléphone du SRH pour me dire que les

assurances n'acceptent pas mon congé plus de 8 semaines.

- À 8 semaines, je reçois une lettre de Desjardins qui me dit que je dois retourner au travail la semaine suivante, qu'il n'accepte pas mon congé au-delà de cette date.
- J'appelle au SRH pour leur dire que je ne vais pas revenir avant que le médecin me dise que tout est beau. J'en parle à mon médecin et il me dit que je ne dois pas revenir avant la date prévue (12 semaines) pour éviter les complications.
- Pendant les semaines 9 et 10 : mon médecin contacte Desjardins pour leur envoyer des rapports médicaux.
- À 11 semaines : le SRH me rappelle pour me dire encore une fois que Desjardins n'accepte pas mon congé. Je leur réponds que je ne reviendrai pas sans l'accord de mon médecin.
- Après 12 semaines : je reviens au travail comme prévu avec une peur bleue de voir ma prochaine paye coupée... mais non, elle n'est pas coupée... OUF!! Ça me stressait un peu beaucoup!
- 2 ans plus tard, je vais très bien et je n'ai jamais eu de coupure de salaire pour cette maladie.

Conclusion : l'assureur Desjardins a fait du harcèlement et de l'intimidation dans le but de me faire peur et de sauver de l'argent... Je plains les gens qui sont en burn-out; s'ils se font harceler comme je l'ai été par les assurances, ce n'est vraiment pas bon pour la guérison! »

BESOIN D'ARGENT ?

Vous n'arrivez plus dans votre budget ? Vous voulez enfin pouvoir vous payer une Ferrari ? Je vais vous donner des conseils simples et gratuits sur les méthodes employées par les compagnies pour soutirer plus d'argent des gouvernements et des institutions parapubliques.

Les **Partenariats Publics-Privés** sont fortement cités dans les médias pour leur rentabilité et leur efficacité. Ils omettent souvent de spécifier les raisons qui ont entraîné cette décision des institutions gouvernementales et paragonnementales de se tourner vers le privé. C'est une volonté d'avoir un budget excédentaire durant le mandat des dirigeants, c'est-à-dire que le budget ne montre pas le coût d'investissement d'une nouvelle infrastructure pour ses institutions. L'emprunt initial pour la construction du bâtiment n'est pas inscrit au budget du gouvernement mais d'un partenaire privé. Ils peuvent répartir la dépense sur une location du bâtiment au privé. Un défaut de cette stratégie est le contrat signé entre la compagnie (**Organisme Sans But Lucratif**) et le gouvernement sur une base de longue durée. Pourquoi un défaut ? Le gouvernement ou le parapublic est lié de prendre les compagnies que l'OSBL leur consent. La plupart du temps, les compagnies sont au conseil d'administration de l'OSBL, ce qui veut dire qu'elle doit payer de 5 à 20 fois le prix normal pour un travail de maintenance (conciergerie, réaménagement des locaux, etc.). En plus, tous les excès de construction sont défrayés par le gouvernement ! Les PPP n'assument que très peu de risques¹ ! Un fardeau qui coûte cher ! On a juste à penser à l'îlot voyageur de l'UQAM.

Est-ce que les PPP vont dans les objectifs de l'Université ? Il ne faut pas oublier que l'Université a pour but de développer des **LEADERS** par son enseignement et ses pratiques. Je cite Moshe Safdie, à la suite de sa démission du projet de Centre de santé McGill :

« La décision du gouvernement québécois de construire l'hôpital en PPP est hautement problématique, les partenaires privés cherchant invariablement à couper leurs coûts aux dépens de l'innovation. L'objectif de l'entrepreneur privé est de produire la solution la moins coûteuse possible. C'est dans la nature de la bête qu'est un PPP. OUI, vous pouvez dire qu'ils coupent les coins ronds. Mon expérience du procédé PPP est qu'il n'y aura aucune innovation et que seules les exigences minimales seront respectées »

¹ Standard and Poors, Report on capital Market, 2003.

Le Royaume-Uni est l'un des premiers pays à mettre en œuvre les PPP dans les années 80. Selon les statistiques recueillies par M. Roberto Fortin, basées sur des chiffres fournis par les comptables agréés du Royaume-Uni² et d'un groupe de recherche de l'Université d'Edimbourg³, on démontre qu'au final, pour des projets de plus de 100 millions de dollars, le coût en capital d'un PPP est de près du double d'un projet en mode conventionnel.

Maintenant, je vous suggère de partir une entreprise pouvant œuvrer dans les infrastructures de PPP et de siéger aux conseils d'administration des OSBL de PPP. Sinon, c'est vous qui allez payer pour ces PPP !

Bien à vous,

Charles Miquelon
Délégué de la Faculté d'éducation
FEPS, FATEP et Cartothèque

² Les partenariats public-privé (PPP) et les municipalités : au-delà des principes, un bref survol des pratiques. Pierre J. Hamel, INRS-Urbanisation, culture et société, septembre 2007.

³ Private finance, public deficit, A report on the cost of PFI and its impact on health service in England, Mark Hellowell and Allyson M Pollock, Centre for International Public Health Policy, University of Edinburgh, 2007. ; note 1, pp. 95, 39, 214.



➡ UN PROGRAMME BANCAIRE OFFRANT DES **AVANTAGES FINANCIERS EXCLUSIFS** À VOUS, MEMBRES DE LA FTQ, ET À VOTRE FAMILLE.

La Banque Laurentienne et la FTQ s'unissent pour vous proposer : **LE PROGRAMME BANQUE LAURENTIENNE COMPLICITÉ**

Ce partenariat vous fait profiter d'une **fole d'avantages** tout en encourageant la **seule banque syndiquée** au Québec.

Découvrez maintenant comment en profiter en visitant le www.banquelaurentienne.ca/complicite ou en communiquant avec Mme Marjolaine Dumont Roy, conseillère service aux particuliers à la Banque Laurentienne de la Succ. Rock Forest au 819-564-5131 poste 230.

ÉCHANGES DE RENSEIGNEMENTS !!!



Tel que stipulé à l'article 3-2.01 de la convention collective : « Dans les sept jours qui suivent chaque fin de période de paie, l'Université transmet au Syndicat ou à son percepteur dûment désigné, les sommes perçues de l'article 3-1.01 **avec une liste comprenant les renseignements suivants** : ... »

Depuis la période 14 (plus précisément depuis le mois de **juillet 2007**), nous n'avons reçu aucune mise à jour qui normalement devrait nous parvenir à toutes les deux semaines. Quelles en sont les conséquences?

- Nous n'avons plus de référence pour surveiller les délais pour contester lorsqu'une personne surnuméraire travaille plus de huit mois;
- Nous ne pouvons plus vérifier quelles fonctions les personnes occupent, ni nous assurer de l'exactitude de leur intégration lors de l'obtention d'un nouveau poste (mouvement de personnel, date d'engagement, taux horaire de salaire, primes versées, etc.);
- Nos listes d'envois ne sont plus à jour, ce qui occasionne des coûts supplémentaires pour le SEESUS de même qu'une perte de temps pour traiter les listes d'envois;
- Le travail au bureau en est drôlement affecté car nous devons faire des requêtes individuelles pour chaque demande de renseignement et même contacter des personnes pour valider des informations .

L'Université a-t-elle pris la bonne décision en faisant affaire avec une firme externe pour l'achat d'un nouveau logiciel de traitement de la paie ? Après plus de sept mois d'utilisation, l'Université n'a toujours pas le système désiré, mais l'obtiendra-t-elle un jour !! À quand la mise à jour de nos informations ?

Daniel Proulx
Agent de relations de travail



Des trucs au quotidien pour sauver le «vaisseau planète Terre»

Notre concours se poursuit. Il ne vous reste que deux parutions du *Point d'appui* si vous voulez y participer et surtout si vous voulez partager vos trucs originaux au quotidien pour alléger les problèmes environnementaux. Faites-les-nous parvenir à Seesus @USherbrooke. ca.



CAPSULES D'INFORMATION

CONTRE LA PRIVATISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Vous le verrez dans les médias, les centrales FTQ et CSN mènent présentement une campagne commune pour dénoncer la privatisation du système de santé. Une pétition à cet effet circulera bientôt dans votre secteur par l'entremise de votre délégué ou déléguée. Nous vous invitons à la signer. La FTQ a également monté une excellente vidéo qui fait le point sur l'état de santé de notre système de santé. C'est à voir absolument. Il se présente en deux parties sur Youtube. Vous pouvez atteindre le lien nécessaire en vous rendant à www.votezsante.com/

Party de Noël du SEESUS

Lors du party de Noël du SEESUS, plusieurs prix de présence totalisant près de 1000 \$ ont été tirés au hasard parmi les personnes présentes.

- ❖ Mmes Annie Bezeau du STI-DEA et Claire Aubert de la FATEP, gagnantes chacune d'un brunch pour deux personnes à l'hôtel *Le Président*;
- ❖ Mme Anne Lacasse de la FATEP, gagnante d'un montant de 50 \$;
- ❖ M. Marc Charest du Service du sport et de l'activité physique gagnant d'un montant de 75 \$;
- ❖ Mme Éline Leclerc du STI-DEA, gagnante d'un montant de 100 \$;
- ❖ M. Claude Aubé du Département de génie civil gagnant d'un Ipod;
- ❖ Mme Marie Bergeron de la FMSS, grande gagnante de l'ordinateur portatif Dell.



Félicitations à tous nos gagnants et gagnantes !

Nous tenons également à remercier et à féliciter les membres du Comité des activités sociales, soit Estelle Blanchette, Chantal V. Roy et M. André Delisle, pour l'organisation et la tenue de cette belle activité.

À l'an prochain !



ALERTE aux renseignements !

Le Comité des relations de travail a besoin de vos renseignements !

Le bureau du SEESUS a besoin de vos renseignements pour pouvoir appliquer la convention collective. Les représentants ne peuvent être partout sur le campus pour surveiller la sous-traitance, être au courant des dossiers des 1 500 membres et travailler sur les dossiers courant en même temps. Pour ce faire, le bureau du SEESUS a besoin de renseignements pour appliquer la convention collective. Par exemple, vous avez une surnuméraire dont le poste est renouvelé depuis un bon bout de temps ou que des tâches SEESUS sont confiées à un sous-traitant ! Faites circuler l'information soit à votre déléguée ou délégué de secteur ou au bureau du SEESUS (SEESUS@USherbrooke.ca). Une oreille discrète et confidentielle prendra bien note de vos renseignements.

Charles Miquelon
Délégué de la Faculté d'éducation,
FEPS, FATEP, et Cartothèque



MOUVEMENT DE PERSONNEL

UNITÉ 74

AFFICHAGE	OBTENU PAR :	POSTE LAISSÉ VACANT :	ENTRÉE EN FONCTION	REMARQUES :
06-1-03-67—Cl. 5—Peintre/Serv. immeubles (2 ^e affichage)	Germain Foley	Personne extérieure	14 janvier 2008	Obtenu par affichage
07-1-01-18—Cl. 6—Secr. dir./Chimie—F. sciences	Catherine Niles	Cl. 4—Secr./Adm.—F. droit	3 janvier 2008	Obtenu par affichage
07-1-02-19—Cl. 9—Tech. méc. bâtiment/Service des immeubles	Patrick Normandeau	Personne extérieure	4 septembre 2007	Obtenu par affichage
07-1-03-44—Cl. 5—Ag. sécurité et prévention/Serv. auxiliaires (4 postes)	Eric Cloutier Jean Bilodeau Patrick Brosseau * Sylvain Nadeau	Cl. 5—Ag. séc. & prév./ Serv. auxiliaires Salarié temporaire	14 janvier 2008	* Décision de D. Proulx de ne pas conserver son poste
07-1-01-55—Cl. 5—Com. act. form. (patientes et patients réels ou standardisés et patients-formateurs masculins)/Adm.—FMSS	Aline Faucher	Cl. 4—Commis II (adm. & inscrip.)/Bur. de la registraire	15 octobre 2007	Obtenu par affichage
07-1-02-71—Cl. 10—Tech. télématique/STI	Karel Forestal	Personne salariée de l'unité 98	3 janvier 2008	Décision de F. Castonguay de ne pas conserver son poste
07-1-02-74—Cl. 10—Tech. syst. ordinés/FEPS	Étienne Lord	Personne extérieure	4 février 2008	Décision de C. Miquelon de ne pas conserver son poste
07-1-02-75—Cl. 3—Aide technique (audiovisuel)/STIC—FMSS	Roxanne Desfossés	Cl. 2—Aide laboratoire/ Atelier central—FMSS	4 août 2008	Obtenu par affichage
07-1-01-89—Cl. 5—Commis I (comptabilité)/Serv. finances	Lyne Corriveau	Cl. 6—Commis (fonds restr.)/Serv. finances	3 janvier 2008	Obtenu par affichage
07-1-01-90—Cl. 6—Secr. dir./Biologie—F. sciences	Pascale Bélisle	Cl. 4—Secr./Adm.—FMSS	7 janvier 2008	Obtenu par affichage
07-1-01-91—Cl. 4—Secr./Dépt. génie mécanique—F. génie	Sonia Fortin	Salariée temporaire	17 décembre 2007	Obtenu par affichage
07-1-02-92—Cl. 6—Secr. direction/ F. éducation	Lyne Gaboury	Cl. 7—Commis post-doctoral/ Adm.—FMSS	5 février 2008	Obtenu par affichage



MOUVEMENT DE PERSONNEL

UNITÉ 74

AFFICHAGE	OBTENU PAR :	POSTE LAISSÉ VACANT :	ENTRÉE EN FONCTION	REMARQUES :
07-1-03-93—Cl. 5—Homme de service/Serv. sport & activités physiques	Daniel Proulx	Cl. 5—Agent sécurité & prévention/Services auxiliaires	14 janvier 2008	Obtenu par affichage
07-1-01-95—Cl. 4—Secr./Stat. & transp. durable/Serv. auxiliaires	Sylvie Beaudoin	Salariée temporaire	4 février 2008	Obtenu par affichage
07-1-01-98—Cl. 4—Secr./Serv. développement	Louise Lemieux	Cl. 4—Secr./Adm.—FMSS	4 février 2008	Obtenu par affichage
07-1-01-99—Cl. 4—Secr./Dépt. sc. communautaire—FMSS	Stéphanie Laurendeau	Salariée temporaire	5 janvier 2009	Obtenu par affichage.
08-1-01-01—Cl. 6—Commis (rémunération)/Serv. ress. hum.	Christine Leclerc	Cl. 6—Secr. dir./Réadaptation—FMSS	18 février 2008	Obtenu par affichage
08-1-01-02—Cl. 6—Commis (av. sociaux) Serv. ress. humaines	Sylvie Charest	Cl. 6—Commis (anim. & aide fin.) - SVE	3 mars 2008	Obtenu par affichage
08-1-02-03—Cl. 10—Tech. informatique/ Bur. de la registraire	Julie Palardy	Salariée temporaire	4 février 2008	Obtenu par affichage
08-1-03-04—Cl. 2—Aide de laboratoire/Atelier central—FMS	Michelle Beauchesne	Salariée temporaire	11 février 2008	Obtenu par affichage
08-1-01-05—Cl. 6—Secr. dir./Biochimie—FMSS	Marlène Daigle	Cl. 6—Secr. dir./Sc. infirmières—FMSS	25 février 2008	Obtenu par affichage
08-1-01-06—Cl. 6—Secr. dir./Adm.—F. éducation	Lucie Randlett	Cl. 4—Secr./Adm.—FMSS	19 février 2008	Obtenu par affichage
08-1-01-08—Cl. 4—Secr. (Serv. santé)/S.V.E. (TP)	Manon Croteau	Cl. 4—Secr./Adm.—F. administration	13 février 2008	Obtenu par affichage
08-1-01-09—Cl. 4—Commis à la reprographie/Adm.—F. génie	Sylvie Tessier	Salariée temporaire	25 février 2008	Obtenu par affichage
08-1-01-10—Cl. 5—Commis (Serv. sport & act. phys)/Serv. sport & activité physique	Jacqueline Fortin	Salariée temporaire	3 mars 2008	Obtenu par affichage

UNITÉ 98

AFFICHAGE	OBTENU PAR :	ENTRÉE EN FONCTION	REMARQUES :
Tech. inform./F. sciences—Centre de calcul scientifique	Jean-Michel Philippon-Nadeau	14 janvier 2008	Chercheur responsable : Dr David Sénéchal
08-5S-01—Ag. adm./ Génie méc. (GAUS) - F. génie	Andrée Paradis	11 février 2008	Chercheur responsable : M. Nouredine Atalla, directeur

Responsables : Richard Corriveau
Pauline Dubreuil
Collaboration : Madeleine Couture
Odile Couture
Stéphane Caron
Impression : Photocopie Jacques Gagné Inc.
Courriel : seesus@usherbrooke.ca
Site Web : <http://pages.usherbrooke.ca/seesus/>